



Programmation 2014-2020  
des fonds européens structurels et d'investissement (FESI) en Bourgogne

52<sup>ème</sup> comité régional de programmation

Consultation écrite du 5 au 12 mars 2020

Le 52<sup>ème</sup> comité régional de programmation commun aux trois fonds structurels et d'investissement européens (FESI) en Bourgogne a fait l'objet d'une consultation écrite de ses membres qui s'est déroulée du 5 au 12 mars 2020.

## 1. Présentation des dossiers FEDER-FSE-IEJ

### Axe 1 – Pour une croissance intelligente

Dossiers présentés pour programmation :

#### OS 1.1 : Renforcer la recherche publique en cohérence avec la RIS 3

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER
BG0025913	DIJON	COMUE UBFC	GLOBAL IMPACT: impact de la composition des fractions protéiques de pois sur leurs propriétés fonctionnelles	309 654,68 €	116 334,68 €
Le projet vise à identifier des profils protéiques de pois favorables en termes de qualité nutritionnelle et de propriétés fonctionnelles pour satisfaire la demande croissante en protéines végétales pour la nutrition humaine tout en réduisant les impacts environnementaux.					
BG0025005	DIJON	Université de Bourgogne	BIOVI: réduction des intrants chimiques de la vigne au vin par le biocontrôle et la bioprotection	176 390,13 €	69 357,44 €
Le projet propose des outils alternatifs aux intrants chimiques de la vigne et du vin, tout en respectant les critères de production et de qualité des produits. Il portera sur une comparaison entre les itinéraires de protection du vignoble en conventionnel et une stratégie intégrée utilisant des stimulations des défenses (SPD) contre les maladies. L'objectif sera de prouver l'efficacité des SDP et la compatibilité avec la bioprotection du vin.					
BG0025353	DIJON	COMUE UBFC	NanoNeuroMed	162 150,00 €	77 550,00 €
Le projet NanoNeuroMed est un projet pluridisciplinaire mené par quatre équipes de recherche du département Nanosciences de l'ICB. Les études porteront sur l'alpha-synucléine (aS), protéine formant des agrégats caractéristiques de la maladie de Parkinson. Le dossier déposé par la Comue UBFC est relatif aux dépenses de personnel. Un dossier a également été déposé par l'Université de Bourgogne pour les autres dépenses.					

#### OS 1.4 : Améliorer la compétitivité des PME

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER
BG0023774	Saint Valérien (89)	ULMANN SAS	Développement d'une nouvelle gamme de produits	248 407,80 €	17 675,49 €
Située à Saint-Valérien, l'entreprise est le dernier fabricant français de tableaux d'écoles et demeure une référence dans la distribution d'articles scolaires. Elle souhaite aujourd'hui se diversifier en développant une nouvelle technologie permettant de					

personnaliser les supports et tableaux. Pour cela, elle prévoit l'achat d'équipements de production qui permettront d'acquérir de nouveaux marchés, de gagner en productivité et de mieux répondre aux demandes des clients.					
BG0025558	Couches (71)	B'PACK	Achat d'une presse offset avec intégration de procédés innovants	2 764 154,00 €	<b>271 428,36 €</b>
La société B'Pack a pour projet l'acquisition d'une presse offset avec un système de mesure et de correction colorimétrique. Cet investissement permettra de proposer des nouvelles techniques et des nouveaux produits dans le cadre d'une transition écologique et énergétique. Il vise aussi à améliorer l'efficacité de la production en diminuant les coûts afin de gagner en rentabilité et en compétitivité.					
BG0024922	Auxerre (89)	CAPPI SAS	Equipement d'un centre d'essai et d'innovation	144 334,44 €	<b>21 960,36 €</b>
Créée en 1996, l'entreprise conçoit, qualifie et fabrique des solutions d'emballage pour le transport des produits pharmaceutiques et alimentaires. Elle souhaite aujourd'hui créer un centre d'essai incluant de nouveaux investissements pour mieux répondre aux demandes de ses clients et pour conquérir de nouveaux marchés. Avec ce centre de R&D et son laboratoire de métrologie intégré, l'entreprise pourra réaliser des tests thermiques.					
BG0023238	Blanzay (71)	SO BAG/NATIOCREDIMUR S	Investissement matériel	586 546,50 €	<b>78 047,00 €</b>
L'entreprise SO BAG lance un programme d'investissements pour améliorer sa compétitivité tout en maîtrisant la qualité. Cette opération s'inscrivant dans les objectifs du Programme opérationnel, il est proposé une aide FEDER de 78 047€, représentant un taux de 13.31% d'une assiette s'élevant à 586 546.50€ HT.					

### Dossiers présentés pour modification :

OS	N° Synergie	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	commentaire
1.2	BG0014501	AROMALYSE	CHARDONNAY+: expertise pour un vieillissement optimisé des vins blancs	Avenant n°1 de prolongation de l'opération (durée de réalisation de l'opération et éligibilité des dépenses) jusqu'au 30/06/2021 (+ 12 mois) et de modification de la répartition des sous-postes de personnel. Le montant total des dépenses de personnel, le coût total de l'opération et le montant d'aide FEDER restent inchangés.
1.2	BG0018685	Université de Bourgogne	CHARDONNAY+: expertise pour un vieillissement optimisé des vins blancs	Avenant n°1 de modification de la répartition des postes de dépenses (augmentation des dépenses de personnel et d'équipement et réduction des consommables, déplacements et prestations) et de modification de la part retenue d'aide Région. Ces changements n'affectent pas le coût total de l'opération et le montant d'aide FEDER. Le taux d'autofinancement est légèrement augmenté et passe de 5,79% à 6,46%.

### Pour information :

OS	N° Synergie	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	commentaire
1.1	BG0013216	Université de Bourgogne	Photcom PARI 2017	Modification de la répartition entre les postes de dépenses sans incidence sur le coût total ou l'aide FEDER
1.2	BG0015146	Université de Bourgogne	FUI Parfait	Modification de la répartition des dépenses de personnel sans incidence sur le coût total ou l'aide FEDER
1.1	BG0019066	INRAE	ATRIB	Avenant de modification du nom du bénéficiaire: INRA devient INRAE. Pas de modification du plan de financement de l'opération, du RIB, du numéro SIRET et de la personnalité juridique
1.1	BG0019912	INRAE	QUALIT'ASSO	Avenant de modification du nom du bénéficiaire: INRA devient INRAE. Pas de modification du plan de financement de l'opération, du RIB, du numéro SIRET et de la personnalité juridique
1.2	BG0020225	INRAE	EAUPTIC	Avenant de modification du nom du bénéficiaire: INRA devient INRAE. Pas de modification du plan de financement de l'opération, du RIB, du numéro SIRET et de la personnalité juridique

## Axe 4 – Pour une biodiversité durable

### Dossier présenté pour modification :

OS	N° Synergie	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	commentaire
4.1	BG0021380	Syndicat mixte du parc régional du Morvan	Gestion de la réserve naturelle régionale des tourbières du Morvan 2018-2019	Avenant de prolongation des dates de réalisation de l'opération (au 31/07/2020 soit +7 mois) et d'éligibilité des dépenses (au 30/11/2020)

## Axe 5 – Pour un développement urbain durable

### Dossiers présentés pour programmation :

#### OS 5.1 : Réduire la consommation énergétique des bâtiments

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER
BG0025470	Côte d'or	CDC Habitat	Réhabilitation thermique BBC de 60 logements résidence Jean Moulin à Dijon	895 046,94 €	<b>134 257,04 €</b>
<p>L'opération est portée par CDC Habitat (anciennement dénomination SCIC Habitat) et concerne la résidence Jean Moulin construite en 1962, composée de 60 logements distribués par 5 cages d'escaliers et une treize, sis 6A à 6E rue Jean Moulin à Dijon. Elle est constituée d'appartements T2 à T5 sur 5 niveaux.</p> <p>A l'issue de l'opération, la cible visée est un niveau BBC rénovation (étiquette initiale de D à une étiquette visée après travaux de C).</p> <p>La consommation initiale moyenne du bâtiment était de 212 kWh/m<sup>2</sup>.an, la consommation moyenne visée du bâtiment serait de 92 kWh/m<sup>2</sup>.an, soit un gain minimum de 120 kWh/m<sup>2</sup>.an et d'émissions de gaz à effet de serre évitées de 45TegCo<sub>2</sub>/an</p>					
BG0025513	Côte d'or	CDC Habitat	Réhabilitation thermique BBC de 20 logements résidence Bouteiller 2 à Dijon	326 403,57 €	<b>45 000,00 €</b>
<p>L'opération est portée par CDC Habitat (anciennement dénomination SCIC Habitat) et concerne la réhabilitation thermique de la résidence Bouteiller 2 construite en 1961 qui est composée d'un bâtiment qui dessert 20 logements T4, sis 9 &amp; 11 rue Ernest Bouteiller à Dijon.</p> <p>A l'issue de l'opération, la cible visée est un niveau BBC rénovation (étiquette initiale de D à une étiquette visée après travaux de B).</p> <p>La consommation initiale moyenne du bâtiment était de 217 kWh/m<sup>2</sup>.an, la consommation moyenne visée du bâtiment serait de 82 kWh/m<sup>2</sup>.an, soit un gain minimum de 135 kWh/m<sup>2</sup>.an et d'émissions de gaz à effet de serre évitées de 21TegCo<sub>2</sub>/a</p>					

#### OS 5-3 : Améliorer l'environnement et l'attractivité des villes

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER
BG0024339	Sens	Ville de Sens	Aménagement des pourtours de l'Hôtel de ville (Place Drapès, etc.)	1 277 689,47 €	<b>362 099,00 €</b>
<p>La Ville de Sens, en partenariat avec la communauté d'agglomération de Sens, réalise des travaux d'aménagement de la place Drapès et la mise en lumière de l'Hôtel de Ville.</p> <p>Ce projet permettra la réduction de la place de l'automobile dans le centre-ville (réduction du stationnement et de la circulation), le verdissement de la place Drapès et le renforcement de l'attractivité touristique de la ville de Sens.</p>					

## Axe 6 – Pour la formation tout au long de la vie

Dossiers présentés pour déprogrammation :

OS 6.1 : Augmenter le taux de qualification des jeunes par l'apprentissage pour faciliter l'insertion professionnelle

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER
BG0000542	Nièvre	EPLEFPA Nevers Consne Plagny	DIMA 2015-2016	46 685,42 €	<b>16 685,42 €</b>

Déprogrammation pour absence de transmission de la Demande de paiement impliquant une restitution de l'avance

Pour information :

OS	N° Synergie	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	commentaire
6.1	BG0009159	CMAI	Appuyer les dispositifs d'apprentissage 2016	Changement de dénomination, de siret et de rib suite à la fusion de 01/01/2020. La CMAI devient la CMAR BFC
6.1	BG0008673	CMAI	Développer l'Apprentissage en Bourgogne 2016	
6.1	BG0019060	CMAI	Salons "Fiers d'être apprentis" 2018	

## Axe 9 – Pour l'insertion professionnelle des jeunes par la formation et la qualification

Dossiers présentés pour programmation :

OS 9.1 : Accompagner les jeunes sans emploi qui ne suivent ni études, ni formation vers des parcours d'insertion professionnelle

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	IEJ
BG0024990	BOURGOGNE	CRBFC	PRF 2019 Multisecteurs/Services aux personnes	185 378,40 €	<b>122 349,74 €</b>
BG0024991	BOURGOGNE	CRBFC	PRF 2019 Agriculture, pêche, forêt et espaces verts/Mécanique, électricité, électronique	297 533,84 €	<b>196 372,34 €</b>

Les projets consistent en des actions de formation commandées par le Conseil régional et à destination des demandeurs d'emploi recouvrant la définition européenne de NEET.

## Indus pour information

OS	N° Synergie	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	FEDER/FSE recouvré	commentaire
4.1	BG0000362	Association Bourgogne (FC) Nature	La transmission des savoirs naturalistes en Bourgogne - année 2015	40 269,69	Suite audit d'opération
6.1	BG0000542	EPLEFPA Nevers Consne Plagny	DIMA 2015-2016	5 005,63	Demande de paiement jamais transmise par le bénéficiaire. Récupération de l'avance.
4.1	BG0000364	SOCIETE D'HISTOIRE NATURELLE D'AUTUN	Observatoire de la faune de Bourgogne - année 2015	40,14	Suite audit d'opération
6.1	BG0005262	CCI71 CENTRE DE FORMATION AUTOMOBILE Mâcon	Dispositif d'initiation aux métiers de l'alternance 2015-2016	5 340,87	Suite CSF de solde. Récupération du FSE trop-perçu compte tenu des subventions effectivement versées par les autres cofinanceurs.

6.1	BG0009607	EPLFPA de Quetigny Plombières Les Dijon	DIMA 2016/2017	313,77	Suite CSF de solde. Récupération du FSE trop-perçu compte tenu des subventions effectivement versées par les autres cofinanceurs.
6.1	BG0002910	Etablissement Public Local d'Enseignement, de Formation Professionnelle Agricole (EPLFPA - CFA/CFPPA) de Beaune	actions innovantes:alternance et travail	6 243,44	Renonciation du bénéficiaire. Récupération de l'avance
1.4	BG0009257	Association Pierre de Bourgogne	Plan d'animation et de communication 2016	31,94	Suite contrôle ciblé sur les risques par l'autorité de certification
1.4	BG0001607	Association Ecosphère - Plateforme de soutien aux secteurs industriels d'excellence du territoire Creusot- Montceau	Animation, développement du cluster d'entreprises Mecateamcluster	38 434,25	Suite audit d'opération
1.4	BG0002302	Wind for Future (W4F)	Animation de la grappe d'entreprise régionale éolienne-Année 2015	5 513,06	Suite audit d'opération
6.3	BG0000523	CHAMBRE COMMERCE ET INDUSTRIE LA NIEVRE	Organisation de la Nuit de l'Oriantation 2015	429,53	Suite audit d'opération
6.1	BG0000847	Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale (CMAI) ex CMARB	Appuyer les dispositifs d'apprentissage en Bourgogne - Année 2015	12 560,18	Suite audit d'opération
1.2	BG0004922	Université de Bourgogne	FUI NEOTAG: Mise en place d'une méthode de dosage automatisée par lecture spectrométrie de masse MALDI-TOF sur bio-puces	7 923,05	Suite CSF de solde. Récupération du FSE trop-perçu compte tenu des subventions effectivement versées par les autres cofinanceurs.

## 2. Présentation des dossiers FEADER

### Programmation au titre du dispositif 6.1.1 – Dotation jeunes agriculteurs (DJA) :

18 dossiers sont présentés pour un montant de FEADER de 566 062,00 € (Subvention totale de 707 577,50 €)  
Tous ces dossiers ont obtenu la note minimale requise pour être sélectionnés et ont reçu un avis favorable des CDOA (commissions départementales d'orientation de l'agriculture).

Département	Nombre de bénéficiaires	Montant total DJA	Montant FEADER
Côte d'Or	4	120 502,50 €	96 402 €
Nièvre	4	163 470,00 €	130 776,00 €
Yonne	11	423 605,00 €	338 884,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>707 577,50 €</b>	<b>566 062,00 €</b>

### Programmation/reprogrammation au titre du dispositif 7.6.1 du PDR Bourgogne – Animation Natura 2000:

7 dossiers sont présentés pour un montant de FEADER de 156 555,51 € (Subvention totale de 294 060,87 €).

### Programmation au titre du dispositif 16.7.1 du PDR Bourgogne –:

2 dossiers sont présentés pour un montant de FEADER de 51 474,72 € (Subvention totale de 64 343,41 €).

### Programmation au titre du dispositif 16.7.5 du PDR Bourgogne – Soutien aux actions de coopération et de promotion, d'ingénierie et de formation touristique :

1 dossier sont présentés pour un montant de FEADER de 5 250,34€ (Subvention totale de 9 906,32 €).

### Information aux membres du CRP

#### Déprogrammation au titre du dispositif 4.1.1 – Modernisation classique :

18 dossiers font l'objet d'une déprogrammation suite à une modification du projet.

Montant FEADER déprogrammé : 47 205,96 € (Subvention totale déprogrammée de 89 067,43 €).

#### Déprogrammation au titre du dispositif 4.1.1 – Gestion des effluents :

2 dossiers font l'objet d'une déprogrammation suite à une modification du projet.

Montant FEADER déprogrammé : 1 423,95 € (Subvention totale déprogrammée de 2 686,71 €).

#### Déprogrammation au titre du dispositif 4.1.2 – Equipements productifs :

2 dossiers font l'objet d'une déprogrammation suite à une modification du projet.

Montant FEADER déprogrammé : 15 384,4 € (Subvention totale déprogrammée de 58 054,34 €).

#### Déprogrammation au titre du dispositif 4.1.3 – Aires de lavages individuelles :

1 dossier fait l'objet d'une déprogrammation suite à une modification du projet.

Montant FEADER déprogrammé : 347,82 € (Subvention totale déprogrammée de 5 664,23 €).

#### Déprogrammation au titre du dispositif 4.2.2 – Transformation et commercialisation :

3 dossiers font l'objet d'une déprogrammation suite à une modification du projet.

Montant FEADER déprogrammé : 12 152,00 € (Subvention totale déprogrammée de 22 928,30 €).

Déprogrammation au titre du dispositif 6.1.1 – Dotation jeunes agriculteurs (DJA) :

1 dossier fait l'objet d'une déprogrammation suite à une modification du projet.

Montant FEADER déprogrammé : 1 056,00 € (Subvention totale déprogrammée de 1320,00€).

### 3. Contributions des membres du CRP

Aucune contribution autre que des avis favorables ont été transmis.

Vu le règlement intérieur du CRP, les dossiers sont réputés recevoir un avis favorable selon les orientations indiquées ci-dessus.

### 4. Global sur la période 2014-2020

**FEADER** : en tenant compte des opérations proposées aux membres du CRP, le niveau d'avancement du programme s'élève à 81,84 % (+ 0,87 points depuis le dernier CRP, 701 772,44 € de FEADER programmé).

**FEDER** : en tenant compte des opérations proposées aux membres du CRP, un total de **110 251 105 € de FEDER** aura été mobilisé depuis le début de la programmation 2014-2020 (soit **60,07% du FEDER maqueté**), représentant **526 opérations** d'un **coût total éligible de 445 044 505 €** (soit 87,79% de la maquette en coût total).

**FSE** : en tenant compte des opérations proposées aux membres du CRP, un total de **24 114 072 € de FSE** aura été mobilisé depuis le début de la programmation 2014-2020 (soit **64,93% du FSE maqueté**), représentant **430 opérations** d'un **coût total éligible de 63 582 845 €** (soit 79,14% de la maquette en coût total).

**IEJ** : en tenant compte des opérations proposées aux membres du CRP, un total de **6 085 301 € de IEJ** aura été mobilisé depuis le début de la programmation 2014-2020 (soit **99,52% du IEJ maqueté**), représentant **56 opérations** d'un **coût total éligible de 9 220 154 €** (soit 100,52% de la maquette en coût total).

Dijon, le 12 mars 2020

Pour la Présidente et par délégation,  
Le Vice-président,

Patrick AYACHE

Pour Ordre : Olivier RITZ